

**WILSON®**  
**CRAWLOUT**  
**INSECTICIDE POUR LA MAISON**

Ce produit doit être utilisé pour supprimer les anthrènes des tapis, les araignées, les charançons du riz, les cloportes, les coquerelles, les fourmis, les grillons, les lépismes argentés, les puces, les punaises de lit, les teignes des vêtements, les thermobies, les tiques et les triboliums rouges de la farine à l'intérieur des bâtiments, et à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses.

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Solution insecticide

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 26901 LOI P.A.

PRINCIPE ACTIF : perméthrine 0,25 %

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,019 % à titre d'agent de conservation.

OU

Contient 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0002% et  
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

500 mL - 1 L

Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.  
1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1  
1 800 268-2806

## **MODE D'EMPLOI :**

**Restrictions :** NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes ni aux animaux de compagnie de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (ex. : greniers, vides sanitaires). Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. À l'extérieur, NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à l'alimentation humaine ou animale (ex. : légumes, fruits, fines herbes). NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

Si on applique le produit sur du bardage en vinyle ou en aluminium (surtout si celui-ci est de couleur claire, vieux ou abîmé d'une quelconque façon), il risque de le tacher, de le blanchir ou de le décolorer. De plus, l'ensoleillement direct et la chaleur extrême peuvent favoriser les dommages. Avant l'application, traiter une petite surface du bardage et vérifier s'il y a des taches 30 minutes plus tard. Quels que soient les résultats de l'essai, ne pas appliquer ce produit sur un tel bardage quand celui-ci est en plein soleil ni pendant la chaleur du jour. Cet insecticide peut tacher ou endommager certains matériaux à base de plastique, de caoutchouc ou d'asphalte tels que les carreaux, les couvre-planchers et les tapis. Appliquer prudemment sur les surfaces indiquées, en évitant tout mouillage excessif. Ne pas utiliser sur les rideaux, tentures, papiers peints ou matériaux semblables qui pourraient se tacher. Pour toute autre surface, traiter une petite zone peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches avant de procéder à l'application complète.

**Comment appliquer :** BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Appliquer avec le pulvérisateur à gâchette fourni. Régler le gicleur pour obtenir la configuration de pulvérisation désirée. Appliquer directement sur les organismes nuisibles, si possible. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé pour supprimer les anthrènes des tapis, les araignées, les charançons du riz, les cloportes, les coquerelles, les fourmis, les grillons, les lépismes argentés, les puces, les punaises de lit, les teignes des vêtements, les thermobies, les tiques et les triboliums rouges de la farine. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m<sup>2</sup>. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent

généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

### **Instructions - Application à l'intérieur :**

Pour supprimer les araignées, les charançons du riz, les cloportes, les coquerelles, les fourmis, les grillons, les lépismes argentés, les thermobies et les triboliums rouges de la farine : Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, autour des tuyaux et des réservoirs d'eau, sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (ex. : réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (ex. : étagères, tiroirs, armoires, unités de rangement), autour des éviers, des drains et des conduites, autour des poubelles, autour des fondations intérieures, dans des zones localisées autour des poubelles, sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers, et aux points d'entrée (ex. : autour des fenêtres et des portes). Dans le cas des lépismes argentés, pulvériser aussi les fissures et les crevasses dans les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont rangés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Dans le cas des fourmis, pulvériser aussi les pistes et les nids. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour supprimer les anthrènes des tapis : Pulvériser sur le bord des tapis et sous les tapis et les moquettes pendant environ 10 secondes. Traiter des parties localisées des planchers et des plinthes. Pulvériser directement dans les fissures, les crevasses et les endroits infestés des étagères. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour supprimer les teignes des vêtements : Retirer tous les objets des bibliothèques, des garde-robes et des autres meubles de rangement où des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets pourraient être entreposés. Retirer tous les articles infestés de leur lieu d'entreposage, les brosser à fond, puis les aérer pendant plusieurs heures à la lumière du soleil si possible. Pulvériser dans les coffres, les garde-robes, les secrétaires et les autres unités de rangement vides en dirigeant le jet dans les fissures, les joints et les crevasses. Attendre que les meubles traités aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour supprimer les puces (adultes et larves) et les tiques (adultes et nymphes) : Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit et être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. **NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE.** Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour une utilisation sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des

planchers, des tapis, des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et le lavage des endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents.

Pour supprimer les punaises de lit : NE PAS appliquer sur les matelas, les têtes et pieds de lit ou les meubles. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds, le long des plinthes et des moulures et en arrière de celles-ci, et sur des parties localisées des murs et des planchers en arrière des meubles (ex. : lits, tables de chevet). Pour accroître l'efficacité du produit, l'appliquer directement sur les punaises de lit dans la mesure du possible. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

#### **Instructions – Application à l'extérieur :**

Pour supprimer les araignées, les cloportes, les fourmis, les grillons, les puces et les tiques : Utiliser à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent entrer (ex. : moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur les poubelles et sur des parties localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Dans le cas des fourmis, pulvériser sur les pistes de fourmis, dans les fourmilières et aux points d'entrée. Dans le cas des araignées, appliquer sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses, notamment sous les corniches et les auvents. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

**MISES EN GARDE** : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Bien se laver après la manipulation et avant de fumer ou de manger. Avant de traiter les surfaces, retirer les animaux de compagnie et les oiseaux, et couvrir les aquariums.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES** : Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les abeilles et les insectes utiles.

**PREMIERS SOINS** : **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes.

**ÉLIMINATION** : Ne pas réutiliser le contenant vide. Éliminer avec les ordures ménagères.

**Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. [www.wilsoncontrol.com](http://www.wilsoncontrol.com)**

**[TEXTE FACULTATIF] :**

*Lutte contre les punaises de lit, coquerelles, araignées, fourmis, puces, tiques, grillons, lépismes argentés, thermobies, cloportes communs, anthrènes des tapis, teignes des vêtements*

*Supprime les insectes énumérés – À l'intérieur et à l'extérieur*

*Suppression des insectes énumérés à l'intérieur et à l'extérieur*

*Action rapide*

*Mort rapide!*

*Tue rapidement!*

*Tue les insectes énumérés au contact!*

*Action résiduelle et de contact*

*Résultats de longue durée*

*Continue de tuer*

*Tue les punaises de lit!*

*Contrôle les punaises de lit!*

*Action insecticide durable*

*À action rapide*

*Agit rapidement*

*Résiduel*

*Action résiduelle*

*Insecticide résiduel*

*À base d'eau*

*Sans odeur*

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** : *La perméthrine est une pyréthrine synthétique. Il est établi depuis longtemps que les pyréthrines fournissent une action de choc rapide contre les insectes. Bien que la perméthrine soit plus stable que les pyréthrines sur lesquelles elle est basée, la perméthrine se dégrade quand même sous l'effet des rayons ultraviolets du soleil. Par conséquent, son action résiduelle est relativement courte lorsqu'exposée à la lumière du soleil. Quand elle est protégée du soleil, la perméthrine a un effet résiduel/de longue durée sur les organismes ciblés.*

*Contient une fragrance d'huile essentielle (de romarin)*

*Avec fragrance d'huile essentielle (de romarin)*

*Fragrance de romarin*

*Fragrance d'huile essentielle*